

SYNTHÈSE DU RAPPORT SUR LA COMPENSATION AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

INTRODUCTION

La tendance du marché international des produits subventionnés a accusé de profonds revirements au titre des premiers mois de l'année 2020 en termes d'offre, de demande et d'échanges mondiaux suite aux mesures prises afin de gérer l'avènement de la pandémie de COVID-19. De ce fait, les cours essentiellement du gaz butane et du sucre ont subi une forte volatilité.

Dans ce sens, l'ébranlement de la demande mondiale en produits pétroliers a considérablement impacté les fondamentaux des marchés régionaux du gaz butane. Ainsi, en période de confinement, le cours du gaz butane a dévissé à partir du mois de mars 2020 en chutant de plus de 60 % par rapport au niveau du mois de janvier 2020. Ensuite, il a affiché un redressement progressif à partir du mois de mai 2020 suite à la reprise de l'activité économique, tout en restant dans des niveaux inférieurs à ceux enregistrés au début de l'année.

En conséquence, la subvention unitaire moyenne du gaz butane s'est contractée de près de 13 % au titre de la période janvier-septembre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente.

S'agissant du marché sucrier, l'effondrement de la production de l'éthanol à partir de la canne à sucre au Brésil suite à l'écroulement des cours

du pétrole brut a entraîné un surplus de l'offre du sucre brut destiné à la consommation domestique. De ce fait, le cours du sucre brut a enregistré à son tour un repli de plus de 20 % au titre des mois de mars et d'avril 2020 par rapport au mois de janvier 2020 pour repartir discrètement à la hausse durant la période post-confinement.

Concernant le marché du blé tendre, devant l'augmentation de la demande de la plupart des pays importateurs largement honorée par l'offre mondiale, les cours du blé tendre sont restés quasi-stables durant les premiers mois de l'année 2020 en dépit de l'évolution de la pandémie de COVID-19.

En somme, sur la base des analyses actuelles du marché international, les implications de ladite pandémie se traduiraient par un allègement de la charge prévisionnelle de compensation au titre de l'année 2020 qui pourrait enregistrer une baisse de plus de 10% par rapport à l'année 2019.

Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite du soutien du pouvoir d'achat des citoyens et en attendant l'opérationnalisation du Registre Social Unique, les prix du gaz butane, du sucre et de la farine nationale continueront à être subventionnés en 2021. Ainsi, en se basant sur les données prévisionnelles du marché international, une enveloppe totale de 12.540

MDH a été programmée à cet effet dans le cadre du Projet de Loi de Finances de l'année 2021.

IMPACT DE LA PANDEMIE DE COVID-19 SUR LE MARCHE INTERNATIONAL DES PRODUITS SUBVENTIONNES

A l'issu de la crise sanitaire inédite liée à la propagation de la pandémie COVID-19, le marché des produits subventionnés a connu des changements dynamiques importants.

Pour le marché du pétrole, la demande globale a fortement chuté, le secteur du transport, représentant plus de la moitié de la demande mondiale avant la pandémie a été considérablement impacté. En effet, suite aux restrictions de mobilité et à la fermeture des frontières entre les pays, la demande des carburants a chuté d'une manière drastique. Par ailleurs, La guerre des prix entre l'Arabie Saoudite et la Russie au titre du mois de mars 2020 et la surabondance de la production du brut et la chute de la demande ont poussé les capacités de stockage à leurs limites ayant induit par la suite une diminution des échanges mondiaux du produit en volume et en valeur, et un recul sans précédent des cours ayant chuté d'une moyenne de 59 \$/bbl au cours des deux premiers mois de l'année 2020 à une moyenne de 28 \$/bbl au titre de la période mars-avril, ensuite à 40 \$/bbl au titre de la période mai-15 septembre 2020.

Ainsi pour le marché du GPL, la demande mondiale a connu une augmentation pour l'usage domestique et une baisse pour l'usage industriel et pour le transport. Ce changement au niveau de la demande confronté à un surplus de production a induit un bouleversement des flux mondiaux. Par conséquent, le cours du gaz butane a connu de fortes perturbations, en chutant d'une moyenne de 519 \$/T au titre des deux premiers mois de 2020 à 244 \$/T au titre de la période mars-avril (début de la crise), et ensuite en s'améliorant à 328 \$/T au titre de la période mai-15 septembre comme corollaire de la relance économique.

Quant au marché sucrier, la fermeture des restaurants, des cafés et des espaces publics

ainsi que la décélération des activités industrielles (spécialement pour les produits à base du sucre) ont réduit la demande hors domicile de ce produit au cours de la période du confinement. Ainsi, et en réponse à cette conjoncture spéciale et devant l'écroulement des prix du pétrole brut, les grands équilibres mondiaux du secteur sucrier et la politique du commerce extérieur des principaux pays producteurs de sucre ont connu un changement important. A noter que la dépréciation de la monnaie brésilienne a favorisé les exportations de ce pays, et a orienté les arbitrages de la production vers le sucre à usage domestique au détriment de l'éthanol.

Cette situation s'est traduit par une ventilation des cours ayant chuté d'une moyenne de 347 \$/T au titre de la période janvier-février 2020 à 263 \$/T au titre de la période mars-avril 2020, puis à 284 \$/T au titre de la période mai-15 septembre.

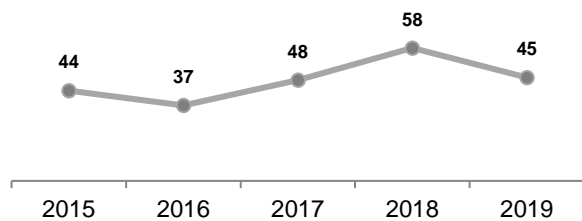
Concernant le marché des céréales, les impacts indirects de la pandémie, notamment un commerce sous pression, et une structure du système international d'échanges en mutation, ont provoqué une perturbation des plans périodiques et des circuits normaux d'approvisionnement des différents pays en céréales, essentiellement au début de la crise où la plupart des états se sont orientés vers la sécurisation des stocks. Cependant, devant une offre excédentaire de céréales au titre de cette campagne, les répercussions de la pandémie sur le secteur céréalier se sont considérablement atténuées.

En général, l'impact du COVID-19 sur le cours du blé tendre français n'était pas aussi prononcé à l'instar des autres produits. En effet, il a oscillé au titre de la période janvier-15 septembre 2020 dans une fourchette comprise entre 200,83 \$/T et 230,9 \$/T, soit une moyenne de 218,5 \$/T, avec deux points d'appréciation, en mi-mars 2020, suite à la hausse des flux commerciaux en raison de la sécurisation des stocks de certains, et au début du juillet 2020, suite à la dégradation des potentiels de production en Mer Noire et aux Etats-Unis.

COMPENSATION DU GAZ BUTANE

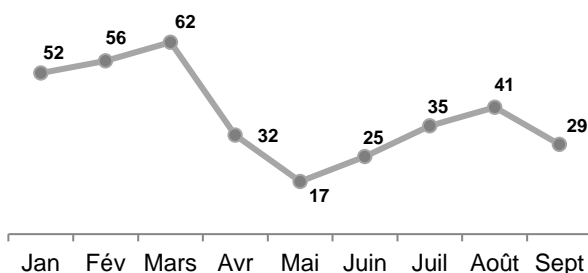
Suite à la baisse du cours du gaz butane, sa subvention moyenne à la tonne est passée de 4840 DH en 2018, soit 58 DH par bonbonne de 12kg à 3699 DH/T en 2019 correspondant à 45 DH par bonbonne de 12kg.

Evolution annuelle de la subvention moyenne de la bonbonne de 12 Kg (DH)



En 2020, la subvention mensuelle de la bonbonne du gaz butane a enregistré une forte volatilité à l'image de l'évolution des cours du gaz butane sur le marché international. Elle s'est inscrite dans une tendance haussière durant le premier trimestre en enregistrant son niveau le plus haut de 62 DH/bonbonne en mars. Elle a ensuite basculer à 17 DH/bonbonne en mai qui est le niveau le plus bas de cette année sous l'effet des mesures prises pour endiguer la pandémie du COVID 19. A partir de juin, et avec la reprise de l'activité économique, la subvention de la bonbonne du gaz butane a repris à la hausse pour s'établir à 41 DH en août.

Subvention mensuelle de la bonbonne de 12 kg (DH) en 2020

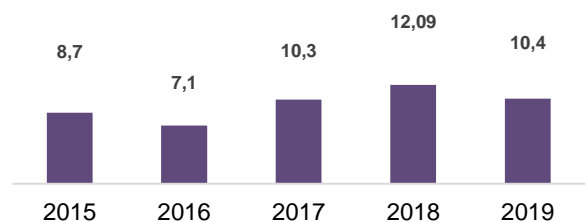


Ainsi la part subventionnée du gaz butane a enregistré en mois de mai son niveau mensuel le moins élevé depuis 2010 avant qu'elle

reprenne son augmentation pour s'établir à 51% du prix réel en mois d'août.

La charge de compensation du gaz butane a enregistré un montant de 10,4 Milliards de dirhams en 2019 contre 12,09 Milliards de dirhams en 2018, soit une baisse de 14%. A noter à cet effet que l'accroissement de la consommation nationale de 5,5% entre 2018 et 2019 a été contrebalancé par la baisse du cours international moyen du butane qui est passé de 522 \$/T à 423 \$/T.

Charge de compensation annuelle du gaz butane (MMDH)



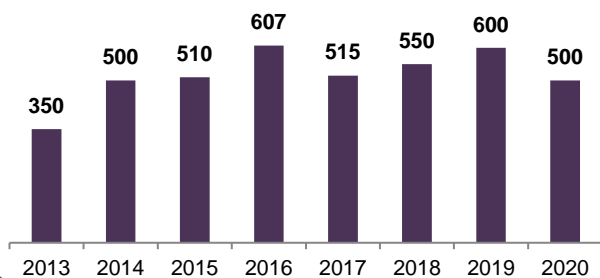
COMPENSATION DU SUCRE

Au terme de l'année 2019, les cours internationaux du sucre brut ont poursuivi la contraction déclenchée depuis 2016 en s'établissant à une moyenne de 295 \$/T contre une moyenne de 367 \$/T sur les cinq dernières années. Une grande partie de la baisse est expliquée par la surproduction massive en Inde, en Chine, et en Thaïlande. Il est à signaler que la production chinoise du sucre blanc a atteint son niveau mensuel le plus haut sur 12 ans, soit 2,52 Mt en décembre 2019.

La consolidation des stocks constitue une importante composante baissière qui a annulé le déficit estimé au terme de la campagne 2019/2020.

La production nationale de sucre blanc a pu couvrir, ces dernières années plus de 40 % du besoin national en dépassant la barre des 500 000 tonnes depuis l'année 2014. Elle a atteint un pic de 600 000 tonnes en 2016 et 2019.

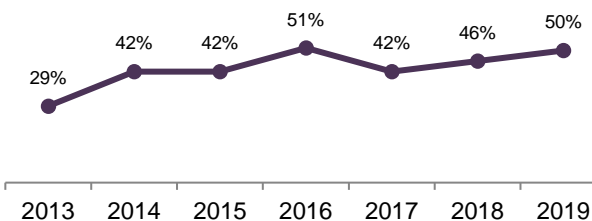
Production nationale de sucre blanc en KT



Il y a lieu de noter que la légère déclinaison de la production du sucre blanc enregistrée en 2020 revient à la sécheresse qu'a connue la campagne, et par la suite une situation hydrologique moins favorable liée au taux de remplissage des barrages, qui a atteint un niveau de 40,3 % au titre de la période janvier-août 2020 contre 49 % pour la même période de l'année précédente, accusant ainsi une dégradation de 18 %. Sachant que la betterave sucrière présente des besoins importants en apport d'eau, une perturbation de ce processus peut affecter négativement le rendement en produit ainsi qu'en sucre.

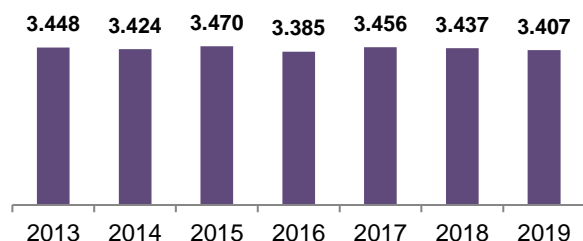
En conséquence, un net redressement du taux de couverture par la production nationale a été enregistré et qui est passé de 29 % en 2013 à 50 % en 2019.

Taux de couverture de la consommation par la production nationale



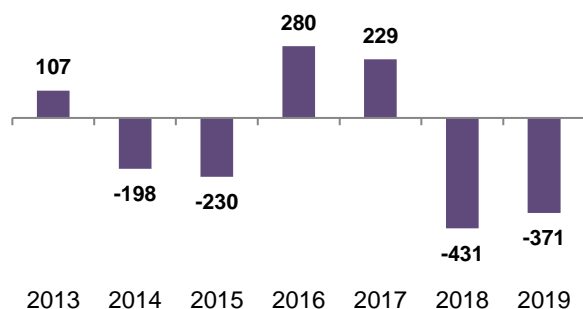
Sur la base d'une subvention forfaitaire maintenue à 2847 DH/T/TTC, et une consommation de l'ordre de 1 197 000 tonnes, la dépense de compensation relative au soutien du prix du sucre à la consommation s'est établie à 3 407 millions de dirhams au titre de l'année 2019.

Evolution de la charge de compensation du sucre à la consommation en MDH



La subvention à l'importation a fait l'objet en 2019, à l'instar des années 2018, 2015 et 2014, à une restitution en faveur de l'Etat de 371 millions de dirhams, en raison des cours bas du sucre brut sur le marché international.

Evolution de la charge à l'importation du sucre en MDH



COMPENSATION DU BLE TENDRE ET DE LA FARINE DE BLE TENDRE

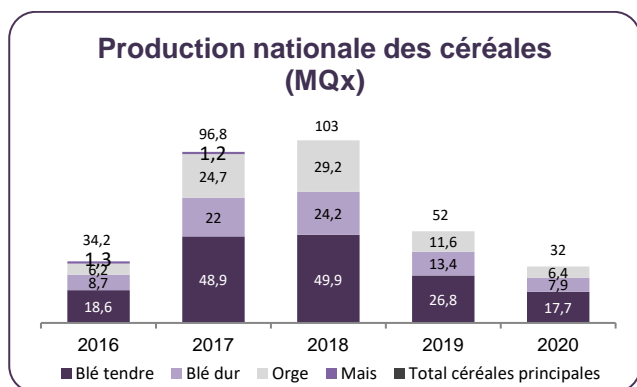
Le cours du blé tendre français a clôturé l'année 2019 avec une moyenne de 210 \$/T, un niveau soutenu principalement par une production française abondante et de bonne qualité, qui s'est établie à 39,7 Mt, en progression de 17 % par rapport à 2018, malgré le déficit hydrique et les deux vagues de canicules ayant marqué ladite année.

Il est à signaler que la consolidation des stocks entre 2015 et 2018 a permis de ramener le prix à un niveau baissier par rapport aux années 2011 et 2012 où le cours international a franchi la barre des 300 \$/T.

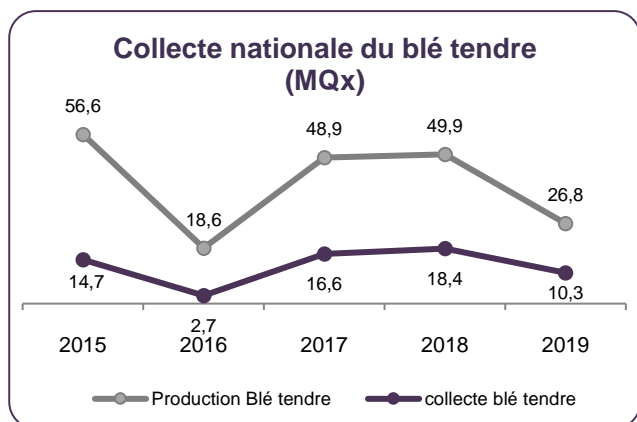
La production des trois principales céréales au titre de la campagne 2019-2020 est estimée à 32 millions de quintaux (MQx), marquant un recul de 39 % par rapport à la campagne précédente.

Une dégradation attribuée essentiellement à la conjoncture climatique défavorable ayant marqué la campagne actuelle en termes de volume et de répartition des précipitations. En effet, la pluviométrie au cours de ladite campagne a baissé à 239 mm contre 295 mm au titre de la campagne précédente, soit un taux de recul de 19 %.

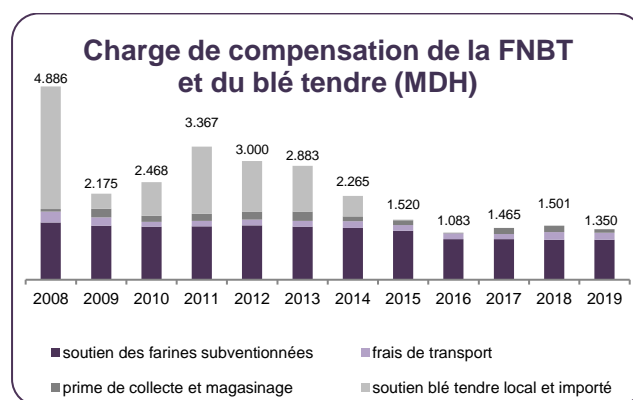
Par espèce céréalière, la production durant la campagne 2019-2020 a atteint 17,7 MQx de blé tendre, 7,9 MQx de blé dur et 6,4 MQx pour l'orge.



En 2019, la quantité collectée du blé tendre est estimée à 10,3 MQx, sur une production totale de 26,8 MQx, soit un taux de collecte de 38 % contre une quantité collectée de 18,4 MQx en 2018. Près de 94 % de cette quantité a été collecté durant la période primable s'étalant de juin à septembre 2019, dont 82 % était au niveau des deux régions de Fès-Meknès, et Casablanca-Settat, où il y'a une forte concentration des acteurs de la filière.



En 2019, la charge de compensation du blé tendre et de la farine s'est située à hauteur de 1.350 MDH contre 1.501 MDH au titre de l'année précédente, en recul de 10 % suite à la baisse de la prime de collecte et de magasinage du blé tendre. A noter que la reconduction du contingent de la farine nationale de blé tendre (FNBT) de 6,5 millions de quintaux a permis de préserver le même niveau de la dépense relative à la subvention de la FNBT (1.008 MDH). Egalement, le niveau relativement baissier du cours du blé tendre en 2019 a favorisé le non recours au système de restitution à l'importation du blé tendre.



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'ANNÉE 2021

Le projet de Loi de Finances relatif à l'exercice budgétaire de l'année 2021 prévoit une dotation globale de 12,540 milliards de dirhams, destinée à soutenir les prix du gaz butane et des produits alimentaires (sucre et farine de blé tendre).